

**ASSEMBLÉE NATIONALE**7 mai 2024

---

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 1079

présenté par

M. Jumel, M. Chassaigne, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chailloux, M. Dharréville,  
Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet,  
M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier et  
M. William

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la première phrase de l'alinéa 40, après le mot :

« agricole »,

insérer les mots :

« et aux financements nécessaires au renouvellement des générations en agriculture ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

A l'instar de l'accès au foncier, l'accès aux financements est crucial et trop souvent un obstacle pour les jeunes qui veulent s'installer. Il importe donc de faciliter l'accès à des outils de financement adaptés.